

**SOCIETE NATIONALE DE  
TRANSPORT INTERURBAIN  
Avis d'Appel d'Offres N° 02/2018  
«Fourniture de TICKETS RESTAURANT POUR LE PERSONNEL DE LA  
SNTRI »**

La Société Nationale de Transport Interurbain se propose de lancer un avis d'appel d'offre **selon les procédures qu'exige les demandes urgentes** pour **«La fourniture de Tickets Restaurant pour le personnel de la SNTRI »**.

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'offres et qui remplissent les conditions réglementaires sont invités à se présenter au siège de la **SNTRI** (secrétariat permanent de la commission des marchés, 1<sup>er</sup> étage) sis à: : **l'Avenue Mohamed V , Mont plaisir –BP40-1002 Tunis Belvédère** , tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi) durant l'horaire administratif ( de 8h à 13h et de 14h à 17h ) pour retirer le cahier des charges contre paiement de la somme non restituable de **cinquante (50.000) Dinars en espèces**.

**Présentation des Offres :**

Le marché est constitué d'un seul lot :

- Des Tickets ayant une valeur de QUATRE DINARS (4.000D)

Les offres doivent être adressées au nom de **Monsieur le Président Directeur Général** de la **SNTRI**, à l'adresse indiquée ci –après, par voie postale recommandée ou par rapid- poste ou par porteur contre décharge du bureau d'ordre de la Société.

**« La Société Nationale de Transport Interurbain**

**Avenue Mohamed V-Zone Mont plaisir- BP40- 1002 Tunis Belvédère »**

Les offres doivent être présentées dans une enveloppe extérieure cachetée et portant la mention suivante :

**« NE PAS OUVRIR- APPEL D'OFFRES N° 02/2018  
RELATIF A LA FOURNITURE de TICKETS RESTAURANT POUR LE  
PERSONNEL DE LA SNTRI »**

**Cette enveloppe extérieure doit comporter :**

\*- Le cautionnement provisoire d'un montant égal à **Cinq Mille trois Cent Dinars (5300DT)**et les pièces administratives et deux enveloppes intérieures :

« A : offre technique » et « B : offre financière ».

\* Une première enveloppe intérieure « A » fermé et scellée sur laquelle sont inscrits le nom du soumissionnaire et la mention « offre technique » cette enveloppe « A » doit contenir les documents dans le Tableau de l'Article 5 du cahier de la charge administrative particulière.

\*Une deuxième enveloppe intérieure « B » fermé et scellée sur laquelle sont inscrits le nom du soumissionnaire et la mention « offre financière » cette enveloppe « B » doit contenir les documents dans le Tableau de l'Article 5 du cahier de la charge administrative particulière.

Les soumissionnaires se trouveront liés par leurs offres pour une période de **soixante jours (60) jours** à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.

- La date limite de réception des offres est fixée **le 23/02/2018 à 10H00 du matin**, le cachet du bureau d'ordre de la SNTRI faisant foi.

- Constitue un motif de rejet d'office :

\* la réception des offres après la date limite tel que mentionnée ci-dessus.

\* La non présentation du cautionnement provisoire.

- La séance d'ouverture des plis est publique .Elle aura lieu **le 23/02/2018 à 11h00** à la salle de réunion , au 5<sup>ème</sup> étage au siège social de la S.N.T.R.I : Avenue Mohamed V , Zone Montplaisir -1002 Tunis .Belvédère .

- Les participants ou leurs représentants (dûment mandatés) pourraient assister à cette réunion. Ils sont invités à se présenter quinze minutes (15 mn) avant la séance d'ouverture des plis.